

REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LES EPREUVES FACULTATIVES DE MUSIQUE

Baccalauréat général et technologique

Document élaboré en stage inter-académique Lycée – Soissons 23, 24 et 25 novembre 2010

1^{ère} partie (durée 30 minutes, écoutes initiales comprises)		
<p>Deux brefs extraits d'œuvres musicales, dont l'un est obligatoirement issu d'une des œuvres du programme limitatif publié au B.O., sont écoutés successivement (au maximum à trois reprises) Guidé par les questions du jury, le candidat en réalise le commentaire comparé visant à souligner les différences et ressemblances des langages musicaux utilisés. Certaines questions posées peuvent s'appuyer sur une reproduction d'un extrait de partition ou de tout autre document communiqué au candidat. La fiche de synthèse permet d'élargir l'entretien à d'autres œuvres connues du candidat. Le jury évalue ses qualités d'écoute et sa connaissance des problématiques étudiées dans le cadre du programme. Il apprécie également ses capacités à utiliser à bon escient ses connaissances techniques sur le langage musical ainsi que ses compétences musicales (vocales et/ou instrumentales) et à resituer cet ensemble dans l'histoire générale de la musique.</p>		
Texte officiel (note de service du 3-07-2002)	Capacités évaluables	Situations d'observation / évaluation
<p>Réaliser un commentaire comparé en soulignant les différences et ressemblances des langages musicaux utilisés</p>	<p style="text-align: center;">Compétence générale : Construire un commentaire comparé</p> <p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer, identifier, trier, hiérarchiser des éléments caractéristiques ▪ Réactiver de manière pertinente les connaissances ▪ Construire un exposé oral cohérent et convaincant, s'appuyant sur les connaissances réactivées et les caractéristiques propres aux œuvres observées. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Organisation du commentaire (cohérence, pertinence, construction ...)</i> • <i>Hiérarchisation des éléments présentés</i> • <i>Qualités dans la communication</i> <p>Le jury guide le candidat. 2 situations :</p> <p style="padding-left: 40px;">un exposé préalable du candidat (qui peut lui-même proposer une problématique) puis un échange avec le jury</p> <p>ou</p> <p style="padding-left: 40px;">une problématique posée par le jury, préliminaire à l'exposé</p>
<p>Qualités d'écoute</p>	<p style="text-align: center;">Compétence générale: Tirer parti des extraits écoutés</p> <p>Capacités:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réactiver ses connaissances techniques pour identifier les éléments constitutifs du langage musical. ▪ Réactiver ses connaissances culturelles pour identifier les éléments stylistiques du discours musical. ▪ Rendre compte d'une émotion personnelle à l'écoute d'une œuvre nouvelle. ▪ Mémoriser des éléments caractéristiques, notamment dans l'œuvre nouvelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Priorité donnée à la situation d'écoute..</i> • <i>Précision dans le vocabulaire technique.</i> • <i>Utilisation judicieuse des références culturelles</i> • <i>Expression du ressenti.</i> • <i>Mémorisation de repères mélodiques ou rythmiques.</i>

Texte officiel (note de service du 3-07-2002)	Capacités évaluables	Situations d'observation / évaluation
Connaissance des problématiques étudiées dans le cadre du programme	<p align="center">Compétence générale : Concevoir l'approche synthétique d'une problématique transversale</p> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les caractéristiques d'une œuvre pour l'inscrire dans une problématique. 	<p><i>Formuler et mettre en évidence une problématique autour des œuvres comparées</i></p> <p><i>Bâtir son analyse à partir de la problématique proposée.</i></p>
Connaissances techniques sur le langage musical	<p align="center">Compétence générale : Réactiver « à bon escient » ses connaissances techniques pour analyser les éléments du discours musical</p> <p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer, nommer et décrire des éléments caractéristiques relevant <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> de l'espace <input type="checkbox"/> du temps <input type="checkbox"/> de la couleur <input type="checkbox"/> de la forme 	<p><i>Pertinence et précision du vocabulaire utilisé.</i></p>
Compétences musicales (vocales et/ou instrumentales)	<p align="center">Compétence générale : Utiliser ses compétences musicales au service d'un commentaire comparé.</p> <p>Capacités:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier un élément musical caractéristique en appui au commentaire comparé. ▪ Reproduire un élément musical. ▪ Exploiter un élément musical pour en montrer l'expression, l'évolution. ▪ Mettre en lien (parallèle ou contraste) plusieurs éléments musicaux. 	<p><i>Reproduction éventuelle et appropriée d'un élément caractéristique au service de l'exposé.</i></p>
Resituer dans l'histoire générale de la musique	<p align="center">Compétence générale : Mobiliser ses connaissances pour placer les œuvres et leurs problématiques dans un contexte culturel général</p> <p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les grands repères de la chronologie (histoire / musique / histoire des arts) ▪ Identifier et établir des références. 	<p><i>Référence au contexte de(s) (l')œuvre(s)</i></p>

2^{ème} partie (durée 10 minutes)

Après avoir brièvement présenté la nature d'une pièce témoignant des pratiques musicales menées durant l'année scolaire, le candidat en interprète tout ou partie à l'aide de sa voix ou de son instrument, en étant éventuellement accompagné **par ses partenaires habituels au lycée**. Cette interprétation est suivie d'un **entretien** avec le jury. L'évaluation porte sur la **qualité artistique de l'interprétation** et la **capacité du candidat à mettre la pièce choisie en perspective avec les problématiques du programme**.

Texte officiel (note de service du 3-07-2002)	Capacités évaluables	Situations d'observation / évaluation
Qualité artistique de l'interprétation	<p align="center">Compétence générale : Interpréter une œuvre musicale de son choix</p> <p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer ses propres capacités à répondre aux exigences techniques d'une pièce musicale. ▪ Maîtriser le geste technique au service de l'expression d'une pièce musicale. ▪ Produire une émotion musicale. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Adéquation entre maîtrise du geste et expression musicale. Celle-ci étant prépondérante dans le choix de l'œuvre et dans l'évaluation.</i> • <i>Cohérence entre l'œuvre (écrite) et son interprétation (domaine du style)</i> • <i>Appropriation et extériorisation des intentions interprétatives (si œuvre issue d'un répertoire)</i>
Mettre la pièce choisie en perspective avec les problématiques du programme.	<p align="center">Compétence générale : Resituer la pièce choisie dans le cadre des enseignements (programme limitatif)</p> <p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les caractéristiques principales de l'œuvre : titre, origine, éléments biographiques et culturels s'y rapportant. ▪ Formuler et argumenter son choix musical par rapport aux problématiques étudiées (choix de l'œuvre et choix d'interprétation) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Qualité de synthèse dans la présentation.</i> • <i>Cohérence du choix de l'œuvre et du projet d'interprétation, ainsi que pertinence de l'argumentation au regard de la problématique posée.</i>